

Santé et environnement

Pollution des sols, qualité de l'air et de l'eau... de nombreux facteurs environnementaux peuvent avoir un rôle déterminant dans la survenue de certaines maladies. Conformément à ses engagements européens, la France s'est dotée d'un premier Plan national santé environnement en juin 2004. Parmi les priorités définies, certaines impliquent la participation des citoyens ou encore la prise en compte de leurs attitudes, opinions et comportements.

Dans cette perspective, l'Inpes a été chargé de concevoir et développer des indicateurs quantitatifs capables d'éclairer ces modes de perception. Élaboré en partenariat avec l'ensemble des ministères et des organismes concernés par le sujet, le premier *Baromètre santé environnement*, qui vient d'être publié par l'Inpes, concrétise cette demande et apporte de précieux éléments. Il démontre, en particulier, combien il importe de mettre à la disposition de chacun une information toujours plus accessible, explicite et compréhensible. Au-delà de sa contribution à l'orientation des politiques publiques, par le biais de cette nouvelle enquête Baromètre, l'Inpes a à cœur d'assumer cette responsabilité aux côtés de ses partenaires. Avec un enjeu crucial : celui de guider les choix de tous les citoyens et d'accompagner tout spécialement les personnes les plus vulnérables.

ÉVÉNEMENT L'Inpes publie son premier Baromètre santé environnement

L'Inpes a publié, le 7 juillet dernier, son premier *Baromètre santé environnement*. Cette étude intervient dans le cadre du Plan national santé environnement 2004-2008 et vise à rendre compte des connaissances, attitudes et comportements des Français en matière de risques environnementaux sur la santé. Véritable outil d'information, ce baromètre pourra aider les acteurs nationaux et régionaux dans leurs prises de décisions.



La pollution des sols, de l'air extérieur et intérieur, ou encore la qualité des eaux distribuées peuvent jouer un rôle dans l'apparition de certaines maladies : cancer, maladies cardiovasculaires, asthme, allergies, troubles neurologiques, du sommeil ou de l'audition. Les effets des facteurs environnementaux constituent un enjeu majeur de santé publique.

En 2004, la France s'est dotée d'un premier Plan national santé environnement. Dans ce cadre, l'Inpes a été mandaté pour réaliser une étude permettant de disposer d'indicateurs sur les connaissances, les attitudes, les opinions et les comportements des Français vis-à-vis de certaines thématiques environnementales.

Du 22 janvier au 21 mai 2007, 6 007 personnes âgées de 18 à 75 ans ont été interrogées par téléphone. Les questions étaient centrées sur le cadre de vie et l'habitat de la population en métropole.

Information et perception du risque

Selon les thèmes, les enquêtés s'estiment plus ou moins informés. Ils se sentent ainsi plutôt bien informés sur les risques relatifs à la qualité de l'eau du robinet (71 %), à la pollution de l'air extérieur (70 %), au bruit (66 %), au monoxyde de carbone (65 %) et à l'utilisation de téléphones portables (61 %). En revanche, ils se considèrent moins bien renseignés sur la légionellose, les peintures au plomb, la pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments ou celle des sols, le radon.

L'amiante est considéré de loin comme la problématique environnementale présentant le plus de risque pour la santé (91 %). Viennent ensuite le monoxyde de carbone, les peintures au plomb, l'exposition solaire et la pollution de l'air extérieur, considérés comme à risques « très » ou « plutôt » élevés par plus de huit interviewés sur dix. Par ailleurs, sept enquêtés sur dix identifient la pollution des sols, les légionelles, les produits ménagers, de bricolage et de jardinage comme des facteurs présentant un risque élevé pour la santé. À l'inverse, les personnes interrogées semblent plus confiantes concernant les antennes de téléphonie mobile, la qualité de l'eau du robinet, la pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments et les cosmétiques.

Des mesures de prévention insuffisamment connues

Dans l'ensemble, les comportements des Français ne s'accordent pas forcément avec leurs connaissances ou leurs opinions, et montrent la pertinence d'actions de prévention. Ainsi, plus des trois quarts de la population (77 %) possèdent à leur domicile des appareils de chauffage à combustion, mais n'ont pas conscience du fait que ces équipements peuvent présenter des risques d'émission de monoxyde de carbone. Seule une personne sur deux déclare porter des gants en manipulant des produits ménagers, de bricolage ou de jardinage. Seule une minorité (30 %) d'utilisateurs de téléphones portables affirme utiliser une oreillette.

Une information pédagogique à renforcer

Au final, plus de la moitié des interviewés sont globalement insatisfaits de l'information reçue sur les risques de santé liés à leur environnement : elle est surtout jugée insuffisante (60 %), mais aussi mal expliquée (20 %) et non fiable (18 %). Ces résultats révèlent la nécessité de proposer une information plus accessible et plus pédagogique. Ils démontrent aussi le bien-fondé d'une telle enquête.

Philippe Lamoureux
Directeur général



→ Quels étaient les objectifs du Plan national santé environnement 2004-2008 ?

Le Plan national santé environnement découle de la loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique. Il propose des actions destinées à réduire l'impact des déterminants environnementaux sur la santé. Au sein de la Direction générale de la Santé, notre sous-direction « Environnement Alimentation » a assuré le co-pilotage de ce premier plan. Pendant quatre ans, nous avons travaillé en collaboration avec la Direction générale du Travail et celle de la Prévention des pollutions et des risques. Trois objectifs majeurs étaient définis : garantir un air et une eau de qualité, prévenir les maladies d'origine environnementale, mieux informer le public et protéger les populations les plus sensibles. Parmi les actions menées, je peux citer les travaux de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur, voués à mieux connaître les déterminants concernés, ou encore le *Baromètre santé environnement*.

→ Pourquoi un Baromètre santé environnement ?

En France, le Plan national santé environnement était une première. Une expertise scientifique et collégiale sur les risques liés à l'environnement a constitué la base de son élaboration. Mais, sans données disponibles, le plan n'a pas pu prendre en compte les attentes de la population. Pour remédier à cette lacune, nous

avons prévu, dès l'origine, la réalisation d'une étude par l'Inpes. Nous voulions suivre, en effet, les évolutions de l'opinion et des comportements en matière de santé environnement. Nous pourrions ainsi mieux orienter les actions des plans suivants. Plusieurs agents de notre sous-direction « Environnement Alimentation » ont d'ailleurs été associés à l'élaboration et à la synthèse de cette enquête.

→ Le premier plan arrive à sa fin. Où en est le suivant ?

En cours d'élaboration ! Pour le moment, nous travaillons conjointement avec les associations, les partenaires sociaux et les représentants des collectivités territoriales. Ce deuxième plan prendra en compte tous les éléments disponibles sur les priorités sanitaires. Il intégrera également les attentes de la population. Déjà largement exprimées lors du Grenelle de l'environnement, elles ont été précisées avec le *Baromètre santé environnement*. L'information restera un enjeu central : seule une bonne connaissance des interactions entre environnement et santé est en mesure de faire évoluer les comportements. Plus globalement, les résultats de ce baromètre serviront à orienter la politique d'information et de communication du ministère.

* Sous-directrice de la prévention des risques liés à l'environnement et à l'alimentation (SDEA) à la Direction générale de la Santé.

THÉMA Jeunes : une nouvelle campagne de prévention de l'alcool

LE 18 JUILLET, LE MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ ET L'INPES ONT LANCÉ UNE NOUVELLE CAMPAGNE D'INFORMATION SUR L'ALCOOL. CETTE DERNIÈRE S'ADRESSE AUX JEUNES ENTRE 15 ET 25 ANS ET ATTIRE L'ATTENTION SUR L'IVRESSE DITE « DU SAMEDI SOIR ». ELLE SE DÉCLINE SOUS DIFFÉRENTES FORMES : FILM TV, SPOTS RADIO, SITE INTERNET, BROCHURE D'INFORMATION.

La campagne conçue par l'Inpes poursuit un objectif principal : limiter les ivresses répétées chez les jeunes en les faisant réfléchir aux dangers liés à ce mode de consommation.

LE CONTEXTE

Si les jeunes sont assez peu nombreux à boire régulièrement, ils ont une consommation d'alcool festive ponctuelle et parfois excessive, qui peut être associée à des pratiques dangereuses et présenter des risques : accidents de la route, violence, rapports sexuels non protégés, etc. Par ailleurs, leur appréciation du risque lié à une alcoolisation excessive le week-end est encore assez faible, même si elle est meilleure en France que dans les autres pays européens. Communiquer sur l'alcool auprès de ce public est difficile : la consommation de divers psychotropes et le franchissement de la limite font « partie du jeu » à cet âge. De plus, les jeunes développent un sentiment de toute puissance. Même s'ils reconnaissent le risque d'accidents sur la route, ils ne se sentent pas concernés par les autres dangers. Autre difficulté : les jeunes sont rompus aux discours publicitaires

et notamment aux messages de prévention. Ils les décodent facilement et peuvent les rejeter rapidement. L'Inpes a donc choisi d'adopter un discours réaliste basé sur l'ambivalence du produit : « l'alcool c'est un plaisir jusqu'au moment où... ».

LA CAMPAGNE

Cette ambivalence affichée permet de ne pas occulter la dimension de plaisir. Elle s'incarne dans l'instant où tout bascule. Pour illustrer ce moment du « trop », l'Inpes a conçu un spot TV reprenant les codes publicitaires, en particulier ceux des *soft drinks* destinés aux jeunes. En les détournant, le film vante ironiquement les mérites de « TROP », une nouvelle marque d'alcool créée pour l'occasion. De nombreux clichés sont utilisés : un soleil couchant, une plage idyllique, une musique cubaine, une bande de jeunes, beaux et cools. Des bouteilles de « TROP » émailent la fête. Tout à coup, le tableau idyllique tourne à l'enfer : vomissements, violences, abus sexuel, noyade, etc. Le film se conclut par le slogan « Boire TROP. Des sensations extrêmes. » Diffusé du 18 juillet au 9 août, il renvoie vers le site d'information

www.boiretrop.fr. Des spots radios sont déclinés sur le même concept.

LA BROCHURE

Parallèlement, l'Inpes diffusera une brochure *Alcool, plus d'info moins d'intox* auprès des missions locales, réseaux d'information jeunesse, maisons de quartier, foyers de jeunes travailleurs, etc. Cette dernière adopte un ton résolument informatif, « parce que la connaissance est la base de la liberté », peut-on lire dans l'introduction. Une première partie

délivre les informations de base sur le produit : c'est quoi, l'alcool ? Quels sont ses effets sur l'organisme ? Une autre est consacrée aux risques liés à la consommation. La brochure est enrichie d'un encadré vraies / fausses informations. Elle indique également les questions à se poser sur sa consommation et rappelle les contacts utiles. Afin de faciliter la lecture du contenu informatif, la brochure est illustrée par Riad Sattouf avec un humour décalé. ■

ALCOOL : COMMENT CONSOMMENT LES JEUNES ?

Sur la base des enquêtes les plus récentes (*Baromètre santé, Escapad, Espad*), l'Inpes et l'OFDT dégagent de grandes tendances. Entre 2000 et 2005, la consommation d'alcool a diminué chez les 18-25 ans. A 17 ans en revanche, les usages d'alcool sont stables tandis que les ivresses apparaissent à la hausse entre 2003 et 2005.

L'expérimentation est déjà généralisée à 12 ans (70,4 % des garçons et 62,5 % des filles). À 17 ans, plus de 9 jeunes sur 10 déclarent avoir déjà consommé de l'alcool, 11 % en boire régulièrement et 1,2 % quotidiennement. Près de 6 jeunes sur 10 disent avoir déjà été ivres ; 49,3 % l'ont été au moins une fois au cours de l'année, 26 % au moins trois fois et 9,7 % au moins 10 fois. Qu'il s'agisse des usages d'alcool ou des ivresses, on observe une nette surreprésentation masculine.

FOCUS Lutter contre le tabagisme

LE TREIZIÈME NUMÉRO DE LA COLLECTION « ÉVOLUTIONS » LIVRE LES RÉSULTATS DE LA PREMIÈRE VAGUE DE L'ENQUÊTE ITC (INTERNATIONAL TOBACCO CONTROL) FRANCE, RÉALISÉE AVANT L'ENTRÉE EN APPLICATION DE L'INTERDICTION DE FUMER SUR LE LIEU DE TRAVAIL. IL PRÉSENTE AUSSI DES ANALYSES COMPARATIVES AVEC DIFFÉRENTS PAYS EUROPÉENS.

Depuis quelques années, en France comme à l'étranger, les politiques de prévention du tabagisme se multiplient. Afin d'évaluer les mesures mises en œuvre, le projet ITC (*International tobacco control*) a initié plusieurs enquêtes dans quinze pays. La première phase de l'enquête ITC France a été mise en place par l'Inpes, l'Institut national du cancer, et l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies. Réalisée entre le 12 décembre 2006 et le 2 février 2007, en amont de l'application de l'interdiction de fumer sur le lieu de travail, elle a laissé entrevoir des

conditions favorables au succès de cette mesure. Cependant, elle a aussi souligné la nécessité d'une implication plus importante des professionnels de santé, le traitement de la dépendance tabagique, en France, présentant encore des insuffisances.

L'étude montre que les Français fument moins de cigarettes que leurs homologues européens et qu'ils se révèlent globalement moins dépendants. En outre, plus de 71 % des fumeurs ont déjà essayé d'arrêter et 39 % l'envisagent. Ils possèdent une bonne connaissance des méfaits du tabac et près de 76 % s'in-

quiètent de la survenue de problèmes de santé. Interrogés sur la présence de fumée dans les lieux publics, 97 % des sondés citent les cafés et les bars, 71 % les restaurants et 19 % les centres commerciaux. La majorité plébiscite l'interdiction totale de fumer dans les bus (99 %), 91 % dans les hôpitaux, 84 % dans les trains et les centres commerciaux, et 55 % sur le lieu de travail.

Enfin, les avertissements sanitaires s'avèrent pertinents : près de la moitié des sondés affirme qu'ils les font « beaucoup » réfléchir aux risques. La seconde vague de l'enquête débutera en septembre 2008 et permettra d'évaluer l'impact de l'interdiction de fumer sur le lieu de travail et dans les lieux de convivialité. ■

« AVANT-APRÈS »

Selon une enquête menée par l'Inpes en avril 2008, les fumeurs respectent l'interdiction de fumer dans les lieux de convivialité : 97 % disent ne jamais fumer dans les restaurants et 95 % dans les bars et cafés. Par ailleurs, des enquêtes mensuelles montrent que plus de 80 % des sondés se déclarent « jamais » ou « rarement » exposés à la fumée des autres sur leur lieu de travail. Ce constat traduit une nette évolution par rapport à la situation qui prévalait avant l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer sur le lieu de travail et dans les lieux de convivialité.

DÉCRYPTAGE Dépistage du sida : ayez le réflexe !

EN JUIN, LE MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ ET L'INPES ONT LANCÉ UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE PRÉVENTION DU VIH DESTINÉE AUX JEUNES, AUX HOMOSEXUELS ET AUX PERSONNES ORIGINAIRES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE VIVANT EN FRANCE. CETTE CAMPAGNE A POUR OBJECTIF D'INSCRIRE LE TEST DE DÉPISTAGE DU SIDA DANS LA VIE AMOUREUSE, AU MÊME TITRE QUE L'USAGE DU PRÉSERVATIF.

Du 18 juin au 9 juillet 2008, l'Inpes a diffusé trois spots de trente-cinq secondes sur les chaînes hertziennes, du câble et du satellite. Chacun met en scène l'histoire amoureuse d'un couple de jeunes, d'homosexuels masculins et de migrants. Ils montrent la première rencontre, le premier baiser, les premiers rapports sexuels protégés, le test de dépistage des deux partenaires, le résultat négatif, puis les « autres fois » sans préservatif. Une voix-off ponctue ces différentes étapes et conclut « Avant d'arrêter le préservatif, faites le test du VIH. » Elle incite à s'informer sur les délais et modalités de réalisation des tests en appelant [Sida Info Service](#).

La campagne comprend également la diffusion de deux affiches en direction des populations migrantes et des jeunes. Déclinées à partir des spots TV, elles délivrent le même message : « Il a envie d'arrêter le préservatif. Elle aussi. Ils vont d'abord faire le test du VIH. » Ces affiches rappellent le numéro et l'adresse internet de

Sida Info Service. Du 23 juin au 20 juillet 2008, les affiches ont été diffusées dans les lieux de vie de la communauté originaire d'Afrique subsaharienne (coiffeurs « afro », magasins agroalimentaires exotiques, publiphones, etc.) et via les réseaux de prévention de l'Inpes.

Selon l'enquête Presse Gay réalisée par l'Institut de veille sanitaire (InVS) en 2004, 74 % des homosexuels ne sont pas opposés à des relations en dehors de leur couple et un tiers déclare avoir des rapports non protégés avec des partenaires occasionnels, de statut sérologique souvent inconnu. Dans ce contexte, en juillet et en août, une annonce à destination des homosexuels – également déclinée du spot TV – est publiée dans la presse gay. Elle s'adresse aux couples qui s'engagent dans une relation stable, mais aussi à ceux qui vivent une histoire depuis longtemps et ont des aventures occasionnelles. Elle oriente également vers le dispositif Sida Info Service. ■

La « sécurité négociée »

À partir d'un discours informatif sur les règles de la « sécurité négociée », un encart d'information publié dans la presse et destiné aux homosexuels rappelle le rôle important du dialogue dans le couple. Il invite à faire le test du dépistage avant l'arrêt du préservatif, mais aussi à s'engager à utiliser des préservatifs dans le cadre de relations en dehors du couple et à alerter son partenaire en cas de risque supposé. Dans ce dernier cas, l'encart préconise d'adopter de nouveau le préservatif et d'effectuer un nouveau test.

« N'y pense même pas ! »

Mise en œuvre en février, la campagne de prévention du VIH destinée aux populations des départements d'outre-mer est rediffusée sur les chaînes et les stations de radio locales, du 18 juin au 8 juillet 2008. Avec pour signature « N'y pense même pas ! », elle incite les couples à ne pas abandonner le préservatif sans avoir préalablement fait le test de dépistage du VIH.

Des préservatifs à la Fête de la musique

Le 21 juin, à l'occasion de la Fête de la musique, 1,1 million de préservatifs, ainsi que des brochures d'information sur le test du dépistage, ont été distribués gratuitement aux jeunes. Objectif : les sensibiliser à la prévention du sida et des infections sexuellement transmissibles. L'opération a concerné plus de trente villes en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

EN BREF

► Formation en éducation thérapeutique du patient

Le n° 12 de la collection « Évolutions » expose les principaux résultats de l'état des lieux de la formation initiale en éducation thérapeutique du patient (ETP), réalisé par l'Inpes en 2005. L'enseignement en ETP constitue une obligation légale pour de nombreux professionnels, mais reste faiblement investi en France. Menée par téléphone auprès de 415 établissements de formation initiale concernant dix professions de santé, l'étude s'est intéressée à la place de l'éducation thérapeutique du patient dans ces formations, aux thématiques enseignées, aux méthodes pédagogiques proposées, aux modalités d'évaluation de ces enseignements, etc. Outre un panorama de la formation initiale en ETP, elle a également permis d'identifier plusieurs axes pour son développement.

• [Évolutions n° 12](#)

► Usage du préservatif : des inégalités persistent

Publié en avril 2008, le *Baromètre santé* de l'Inpes consacre un volet à l'activité sexuelle, aux infections sexuellement transmissibles et à la contraception. Les résultats montrent que le recours au préservatif lors du premier rapport sexuel, entre 1987 et 1995, affiche une augmentation significative et régulière et, depuis 2000, un taux constant très élevé : 87,6 % des hommes et 84,2 % des femmes ayant eu leur premier rapport entre 2000 et 2005 disent avoir utilisé un préservatif. Cependant, des inégalités apparaissent. Ainsi, le recours au préservatif au moment du premier rapport est moins fréquent parmi les femmes qui déclarent pratiquer régulièrement une religion, parmi celles qui vivent en milieu rural ou encore parmi les moins diplômées. Ces dernières ont ainsi une probabilité trois fois moins importante d'utiliser un préservatif lors du premier rapport que celles déclarant un diplôme d'études supérieures.

• [La synthèse du chapitre du Baromètre santé 2005 consacré à l'activité sexuelle, aux IST et à la contraception](#)

► Norme « Entreprise en santé »

Le 30 mai dernier, l'Inpes a organisé une réunion de présentation de la norme « Entreprise en santé ». Elle a rassemblé des membres du GP2S (Groupe promotion-prévention-santé au Québec) – à l'initiative du projet –, ainsi que des représentants du BNQ (Bureau de normalisation du Québec), du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, de l'Institut national de Santé publique du Québec, de l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail – France) ou encore du ministère chargé de la Santé et de l'Afnor en France. Cette norme vise le maintien et l'amélioration durable de l'état de santé du personnel et de la qualité de vie dans le cadre du travail. Il s'agit d'intervenir sur les habitudes, l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, l'environnement de travail et la gestion des équipes. Bénéfiques pour l'entreprise : meilleur climat, motivation, mobilisation et capacité d'adaptation accrues des équipes, diminution de l'absentéisme et des coûts afférents, et, par conséquent, gain de productivité.

• [Le Bureau de normalisation du Québec](#)

► Refonte du site www.mangerbouger.fr

Le site www.mangerbouger.fr a bénéficié d'une amélioration en termes d'architecture comme de graphisme. Désormais plus accessible, pédagogique et ludique, il garde pour objectif de devenir le site de référence en matière de nutrition. Ainsi, il rappelle les recommandations du Programme national nutrition-santé (PNNS) et délivre de nombreux conseils pour les appliquer au quotidien. Adolescents, femmes enceintes, adultes, parents et seniors trouveront également des informations et des astuces personnalisées dans les rubriques qui leur sont dédiées. La nouvelle version de l'espace consacré aux professionnels de santé et aux acteurs de terrain sera accessible en septembre 2008.

• [Le site \[www.mangerbouger.fr\]\(http://www.mangerbouger.fr\)](#)

AGENDA

→ DU 3 AU 5 SEPTEMBRE

9^e conférence internationale sur la science des systèmes de santé, Nouvelles technologies de l'information et gouvernance des systèmes de santé, organisée par l'Université Lyon 1, à Lyon.

→ DU 10 AU 12 SEPTEMBRE

9^e colloque international francophone des Villes Santé de l'OMS et des Villes et Villages en Santé, Renforcer ce qui relie, réduire ce qui sépare, à Dunkerque.

→ LES 9 ET 10 OCTOBRE

2^e conférence européenne sur la prévention des blessures et la promotion de la sécurité, organisée par l'association EuroSafe et la Commission de la sécurité des consommateurs, à Paris.

→ LES 16 ET 17 OCTOBRE

11^e congrès national des Observatoires régionaux de la santé (ORS), Les inégalités de santé : nouveaux savoirs, nouveaux enjeux politiques, à Marseille. Un appel à communication vient d'être lancé.

→ LE 25 NOVEMBRE

XVI^e journée de l'IPCEM (Institut de formation professionnelle), Innovations et créativité en éducation thérapeutique du patient, à Paris.

→ LES 27 ET 28 NOVEMBRE

Les Journées de veille sanitaire organisées par l'Institut de veille sanitaire, à la Cité des sciences et de l'industrie de Paris.

inpes
www.inpes.sante.fr

PUBLICATIONS INPES

NOUVEAUTÉS



Nutrition

Conçus dans le cadre de la campagne de promotion des recommandations du Plan national nutrition-santé (PNNS), lancée en juin, [Au moins cinq fruits et légumes par jour](#)

[sans effort](#) et [Les féculents, un plaisir à chaque repas](#) sont les premiers documents d'une série de neuf « fiches-conseils ». Ludique et claire, chacune illustre un des neuf repères du PNNS et propose de nombreux conseils et astuces.

Déshydratation

La déshydratation est le principal danger en cas de diarrhée du jeune enfant. Donner à boire une solution de réhydratation orale (SRO) est le meilleur moyen de l'éviter ou de la traiter. Le nouveau dépliant [Diarrhée du jeune enfant, éviter la déshydratation !](#) insiste sur ce point et délivre de nombreux conseils aux parents, comme celui de contacter un médecin dès l'apparition des symptômes et de le rappeler s'ils persistent.

Hépatites

L'affiche [Hépatite C – Se faire dépister, c'est pouvoir se soigner](#) évoque les situations à risque et rappelle que le test de dépistage est anonyme, gratuit et remboursé à 100 % par la Sécurité sociale. Le document invite à en parler avec son médecin. Enfin, il renvoie vers le numéro vert Hépatites Info Service.

Le dépliant [Hépatite C – Mémo à l'usage](#)

[des médecins](#) recense les actes médicaux et les comportements à risques. Il présente aussi une typologie des patients auxquels proposer systématiquement un test de dépistage de l'hépatite C. Numéro vert et sites dédiés figurent à la fin du document.

Destinée aux patients et à leur entourage, la « carte mémo » [Hépatites B et C – Pour répondre à vos questions](#) oriente vers le numéro Hépatites Info Service et les sites dédiés.

Alcool et grossesse

Le n° 15 (juin 2008) de la collection « Évolutions » présente les résultats d'une étude mesurant l'évolution des connaissances sur la consommation d'alcool pendant la grossesse. Réalisée par l'Inpes en 2004 et 2007, cette enquête montre notamment que les recommandations sont mieux connues et suggère que les différents dispositifs d'information du grand public ont eu un impact positif.

équilibres

Édition : Inpes

42, boulevard de la Libération
93203 Saint-Denis Cedex (France)
Tél. 01 49 33 22 22 – www.inpes.sante.fr

Directeur de la publication

Philippe Lamoureux

Comité de rédaction

Yves Géry, Claire Méheust, Jeanne Herr

Mise en ligne : Philippe Cornet

Ont participé à ce numéro

Élodie Aina Stanojevich, François Beck, Lucile Bluzat, Chadi Chiva-Razavi, Nicole Civatte, René Demeulemeester, Jérôme Foucaud, Delphine Girard, Alice Hassoune de Maximy, Christophe Léon, Nathalie Lydié, Colette Ménard, Fabrice Moreau, Anne-Juliette Serry, Jean-Louis Wilquin

Conception-rédaction, iconographie

PCA : 01 42 84 18 17

Chef de projet : Isabelle Servais-Hélie

Coordination : Sandrine Cunha

Directeur artistique : Vincent Treppoz

Photo : DX – Fotolia.com

Dépôt légal : juillet 2008

ISSN : 1963-1936

Nous écrire : equilibres@inpes.sante.fr